



QUEL AVENIR POUR NOTRE PRESBYTÈRE ?

Page 3

JOYEUX NOËL

&

BONNE ANNÉE 2016

CONCOURS ÉPOUVANTAILS



CACOUNA - ÉDITION 2015

T
o
m
m
y
-
L
e
e



D
u
m
o
n
t

Page 4

CAMPAGNE **MEMBERSHIP** AUTOMNALE - **22** SEPTEMBRE AU **31** DÉCEMBRE

DÉPOSEZ VOTRE 5.\$ DANS LA BOÎTE PRÉVUE AU MARCHÉ DESBIENS & FILS

286

Vol. 41, No 6 - Décembre 2015

JOURNAL **Epik** Cacouna



KAGWANAK

ACTUALITÉS



QUEL AVENIR POUR NOTRE PRESBYTÈRE ?

Page 3

JOYEUX NOËL

&

BONNE ANNÉE 2016

CONCOURS ÉPOUVANTAILS



CACOUNA - ÉDITION 2015

T
o
m
m
y
-
L
e
e



D
u
m
o
n
t

Page 4

CAMPAGNE MEMBERSHIP AUTOMNALE - 22 SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE
DÉPOSEZ VOTRE 5.\$ DANS LA BOÎTE PRÉVUE AU MARCHÉ DESBIENS & FILS

sommaire

Vol. 41, no 6 - Déc. 2015

- 3 éditio - Quel avenir pour...
- 4 lettre ouverte / épouvantails
- 5 loisirs / fabrique
- 6 page santé
- 7 corpo dév. / chron. fléchée
- 8 caisse pop
- 9 langue magique /
- 10 municipal
- 13 inspecteur en bâtiments
- 14 communiqués
- 19 babillard
- 20 chaperon vert / éditions epik



+ (distribution locale)
notre cahier des services



QUEL AVENIR
POUR NOTRE
PRESBYTÈRE
? Page 3



JOYEUX
NOËL
&
BONNE
ANNÉE
2016
Tommy-Lee
Dumont
Page 4

CAMPAGNE MEMBERSHIP AUTOMNALE - 22 SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE
DÉPOSEZ VOTRE 5.\$ DANS LA BOÎTE PRÉVUE AU MARCHÉ DES BIENS & FILS

NOTRE COUVERTURE

* Presbytère de Cacouna (1834), vu du clocher de l'église, à l'été 2015, quelques mois avant sa mise en vente.

** et *** Épouvantail gagnant, avec 95 «J'aime», une création de Tommy-Lee Dumont qui reçoit le trophée 2015 des mains du «gosseux» Patrick Lavallée, initiateur de l'évènement et créateur du trophée.

Photos: Yvan Roy (*/***) et Diane Dubé (**)

à la une

QUEL AVENIR POUR
NOTRE PRESBYTÈRE?
Page 3



ÉPOUVANTAILS 2015:
TOMMY-LEE DUMONT
GAGNANT DU CONCOURS
PAGE 4

PARUTIONS 2016

Première date: réception matériel

2^e date: distribution

#287 - FEV 4 / 11

#288 - AVR 7 / 14

#289 - JUIN 9 / 16

#290 - SEP 1 / 8

#291 - OCT 20 / 27

#292 - DEC 8 / 15



SURVEILLEZ !

« LA MEUTE »

UNE NOUVELLE FAÇON DE « CREUSER »

L'ACTUALITÉ RÉGIONALE



Depuis le 25 septembre et sur 12 semaines, vous pourrez la voir, l'entendre et la suivre, cette *meute*, directement en assistant aux enregistrements devant public tous les lundis soir à 19h00, en alternance à la Microbrasserie Aux Fous Brassant et au Café L'Innocent. Vous pourrez aussi la suivre tous les vendredis soir, 19h00, sur les ondes de MAtv et dès le lendemain matin sur le Web à l'adresse www.rumeurduloup.com de même qu'en version audio téléchargeable. La page Facebook de La Meute vous en dira plus et le numéro de septembre de «La Rumeur du Loup» vous en présentait tous les détails (pages 5 à 11) !



Le journal EPIK a reçu, pour l'année 2014-2015, une aide au fonctionnement de 9602\$, du ministère de la Culture et des Communications, dans le cadre du Programme de soutien aux médias communautaires.

Journal EPIK de Cacouna

- JOURNAL EPIK DE CACOUNA, www.journalepik.com

C.P.2025, Cacouna, G0L 1G0, Qc. « epik@videotron.ca »

- TIRAGE: 1025 exemplaires, 6 fois / an

- DISTRIBUTION:

Cacouna (GRATUIT). Abonnement extérieur (12.\$ / an).

MEMBERSHIP: 5.\$ / an

- PUBLICITÉ LOCALE: CARTES D'AFFAIRES: 70.\$ / an.

AU NUMÉRO: PAGE ARRIÈRE: 200.\$;

PAGE INTÉRIEURE: 140.\$, 1/2: 70.\$, 1/4: 35.\$, 1/8: 20.\$.

Contactez Yvan Roy (418.862.3061, laissez le message) ou envoyez un courriel à epik@videotron.ca.

- CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Yvan Roy, prés. coord.; Marielle Perron, v. prés.;

Christine Belliveau sec.; Jacqueline Desjardins, dir.

- DÉPÔT LÉGAL: Bibliothèque Nationale du Québec, et du Canada, ISSN 0836-8848. Envoi de publication canadienne - no 488216.

- POLITIQUE D'INFORMATION:

Le journal EPIK appartient à la population cacounoise et chacun/chacune peut y participer et s'y exprimer librement par des opinions, chroniques, compte rendus, nouvelles, etc.

La rédaction se réserve le droit de corriger le français, pour une meilleure lecture ou compréhension, et de refuser ou de faire modifier tout article qui ne respecte pas les objectifs du journal.



L'EPIK est
membre de



Y
V
A
N

R
O
Y

La décision de mettre en vente le presbytère de Cacouna a été prise suite à l'assemblée des paroissiens du 19 novembre dernier. Nous vous présentons ici divers éléments d'information qui permettront aux uns de comprendre ce qui a amené à cette décision et à d'autres, peut-être, d'éveiller un intérêt pour un éventuel achat et d'en éclairer les conditions.

Le presbytère de Cacouna a, depuis 2012, la nouvelle appellation d'«Immeuble patrimonial classé» (qu'on nommait auparavant «monument historique»). En 2010, une évaluation générale des réparations à effectuer à court, moyen et long termes aux diverses composantes du presbytère (toiture, maçonnerie, parement, cheminées, portes et fenêtres, paratonnerres, etc), appelée «carnet de santé», s'élevait à 266 000.\$.

Incluse dans ce montant, une composante apparaissait plus urgente, et le demeure : celle du mur Est où une investigation plus poussée serait à faire. Les travaux sur cette section devaient approcher les 84 000.\$ et incluaient la maçonnerie, la fenestration et l'entrée. Outre ces vérifications et réparations essentielles, l'état physique du bâtiment demeure positif.

Le premier revenu de la Fabrique est la capitation ; or cette année, sur 851 familles, seulement 250 (25%) avaient contribué, pour un total de 19 050.\$ (en date du 19 novembre) alors que les seules factures de chauffage s'élevaient à cette date à 26 281,92.\$ pour les deux bâtiments, dont plus de 4 214,05.\$ pour le presbytère. À cela s'est ajoutée une facture de 1 070\$ au début décembre...

La Fabrique ne peut plus supporter les coûts d'entretien de ses 2 bâtiments. Elle doit concentrer ses efforts pour d'abord assurer la survie de l'église

QUEL AVENIR POUR NOTRE PRESBYTÈRE ?

et rechercher, pour le plus long terme, des vocations complémentaires ou alternatives à cette église. C'est également la recommandation faite par le diocèse de Rimouski.

L'évaluation actuelle (MRC) du presbytère est de 145 000.\$ et celle de l'église, de 1 995 000.\$. Même si l'église et le presbytère ont tous deux le statut d'«immeubles patrimoniaux classés» et peuvent bénéficier de subventions particulières, le pourcentage des coûts devant être absorbés par la communauté pour les deux bâtiments dépassent les capacités de payer de la Fabrique.

L'espoir demeure l'initiative, l'inventivité d'individus ou de groupes qui sauront trouver une vocation viable et originale à ce bâtiment que nos ancêtres ont su bâtir et entretenir pour l'ensemble de la communauté depuis 175 ans.

Le conseil de Fabrique a établi un montant de vente et précisé la dimension du terrain à inclure dans cette vente. L'évaluation actuelle du bâtiment étant de 145 000.\$ et le terrain disponible représentant une surface approximative de 110 par 145 pieds, soit près de 16 000 pi carrés, **l'offre de vente est établie à 189 500.\$.**

Dans un premier temps, avant d'avoir recours à une agence d'immeubles et d'ouvrir la vente à l'extérieur du territoire, **la Fabrique souhaite, sans intermédiaire, donner pour quelques mois la première opportunité aux intéressés locaux et régionaux, individus, groupes ou corporations.**

L'immeuble étant «classé», la Loi sur le patrimoine culturel (Chap. III, Section IV, art. 54) stipule que

« Nul ne peut, sans avoir donné au ministre un avis écrit préalable d'au moins 60 jours, vendre: (...) un immeuble patrimonial classé (...).

L'avis écrit préalable doit contenir la désignation du bien, l'indication du nom et du domicile de son propriétaire et de la personne intéressée à son acquisition. L'avis doit aussi contenir le prix que la personne intéressée à son acquisition est prête à payer et que le propriétaire est prêt à accepter. »
[http://www2.publicationsduquebec.](http://www2.publicationsduquebec)

gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/P_9_002/P9_002.html

Un délai minimum de 60 jours sera donc nécessaire avant que la Fabrique ne puisse répondre positivement à une offre d'achat qui lui apparaîtra convenable.

Deux programmes d'aide financière (qui ne peuvent s'additionner) existent présentement pour ce type de bien patrimonial, que le propriétaire soit une Fabrique, une Municipalité, un organisme à but non lucratif ou un privé.

1- **Le programme d'aide aux immobilisations** relève du MCCQ et a entre autres pour objectif d'*offrir un soutien financier aux projets de restauration et de conservation des biens patrimoniaux visés par la Loi sur le patrimoine culturel. Cette aide peut aller jusqu'à 40% des coûts admissibles, voire 50% si l'immeuble est ouvert au public avec une vocation culturelle.*

http://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/programmes/PAI_2015-2016VF.pdf

2- **Le programme de Restauration du patrimoine culturel à caractère religieux**, qui relève, lui, du *Conseil du patrimoine religieux du Québec*, admet les édifices à caractère religieux, ouverts au public, construits avant 1945, qui ont une valeur patrimoniale reconnue. **Le pourcentage d'aide possible varie selon le type de propriétaire (et selon les fonds disponibles...): Fabrique (85%), Municipalité (65%), Propriétaire privé (25%).**
<http://www.patrimoine-religieux.qc.ca/fr/aide-financiere/restauration-du-patrimoine-culturel-a-caractere-religieux>

Pour toute offre d'achat ou information sur l'acquisition de cette propriété, veuillez contacter Marie-Louis Plourde, vice-président de l'Assemblée de Fabrique au (418) 862-5613, ou laissez votre nom et coordonnées au bureau de la Fabrique (Presbytère) 418-862-4338.

À tous nos lecteurs,
**Un Noël et une Année 2016
de Paix et d'Harmonie !**

Lettre ouverte RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS, RUE DE LA GRÈVE

Le 7 décembre 2015

Madame la Mairesse,
Madame la directrice-adjointe et secrétaire-trésorière,
Mesdames les conseillères,
Messieurs les conseillers,

Bonsoir,

Madame la mairesse, à vous s'adresse particulièrement, un «Merci» tout spécial pour avoir cru en ma demande et avoir donné suite à l'exécution du projet du réseau d'aqueduc et d'égouts sur la rue de la Grève.

Merci à mesdames les conseillères et directrice-adjointe, secrétaire-trésorière qui ont appuyé cette demande.

Merci également à messieurs les conseillers qui ont cru en ce projet et l'ont appuyé.

Je tiens aussi à remercier les résidents de la rue de la Grève qui, de près ou de loin, ont su m'encourager et m'apporter support dans ma démarche et qui ont été très collaborateurs et proactifs dans le déroulement harmonieux avec l'entrepreneur lors des travaux.

Déjà avec le raccordement du réseau d'aqueduc nous avons une meilleure qualité de vie.

Nous espérons que d'ici peu nous puissions bénéficier du réseau d'égouts qui se fait attendre.

Je vous demande, madame la mairesse, de bien vouloir faire pression auprès du contracteur et des entreprises responsables de cette partie inachevée du projet afin que celui-ci soit finalisé à court terme.

Cordialement vôtre

Alice Lévesque



T
o
m
m
y
-
L
e
e

D
u
m
o
n
t

Avec 95 mentions «J'aime» pour son épouvantail au 235 St-Georges, Tommy-Lee Dumont est le gagnant de la première édition (2015) du concours d'ÉPOUVANTAILS de Cacouna.

À ce titre, Tommy-Lee devient le premier détenteur du trophée créé pour l'occasion par l'artiste cacounois Patrick Lavallée, de l'Atelier du Gosseux, et ce, jusqu'à l'édition 2016.

Patrick est également l'initiateur du projet et concours d'épouvantails, encouragé par ses «woizins» du secteur de la rue du Patrimoine ouest.

De plus, les Éditions EPIK, collaborateur de cette première édition du concours, a offert à Tommy-Lee une boîte de prix-surprises contenant entre autres l'ensemble des publications des Éditions EPIK, incluant la première production qu'a été la collection de cartes historiques «Cacouna Illustré» en 2001 ainsi que les 3 volumes qui ont suivi, Nelligan à Cacouna, de Yvan Roy et Paul Wyczynski en 2004, Découvrir Cacouna et ses lieux-dits, de Lynda Dionne et Georges Pelletier en 2008 et Commerce et Villégiature à Cacouna aux 19e et 20e siècles, des mêmes auteurs en 2011.



Tommy-Lee porte fièrement son trophée aux côtés de Patrick Lavallée, l'initiateur du projet et créateur du trophée.

L'initiateur Patrick Lavallée et le Journal EPIK remercient et félicitent toutes les personnes qui ont participé à cette belle folie de meubler Cacouna d'êtres étranges: ils ont su faire tourner bien des têtes et provoquer plein de sourires !

À ces «fous de la première heure» et aux autres, nous disons:

«Préparez-vous pour 2016!»

yvan roy



J
o
e

l
a

B
r
a
n
c
h
e

R
u
e

d
e

l'
É
g
l
i
s
e

Avec ses 54 «J'aime», Joe la Branche, de la rue de l'Église, arrive bon 2^e et mérite à son (ses) auteur(s) un grand coup de chapeau par son originalité, sa simplicité et sa jovialité!

Loisirs KAKOU

Jean-Marie Brisson, 418 867-1781 poste 5
Technicien en loisirs et culture

Photo: Julie Bouffard

La fête de Noël des enfants a été une fois de plus un succès cette année. C'est plus de 240 personnes qui ont pu profiter des nombreux desserts, des activités, d'un clown, d'une maquilleuse et d'un photographe. De plus, chaque enfant a eu la chance de recevoir un cadeau du Père Noël!

Sans la participation des bénévoles et des multiples commanditaires, cette fête de Noël n'aurait pas eu lieu!

C'est pourquoi les membres du comité des Loisirs Kakou aimeraient remercier chaleureusement tous ses commanditaires!

*Pièces d'autos GRD,
Club des 50 ans et plus,
Manic Sanitation,
Excavation Bourgoin Dickner,
Chevalier de Colomb District Danza,
Jean Morneau inc.,
Caravane 185,
Clinique médicale de Cacouna,
Évolution Sports,
Cercle de Fermières Cacouna,
Garage Denis Pelletier,*



*Distribution Yvan Bolduc,
Caisse de Viger et Villeray,
Loup phoque,
Clinique vétérinaire St-Arsène,
Côté Ouellet Thivierge inc.,
conseillers juridiques,
Terminaux Portuaires,
Clinique Chiropratique Cacouna,
Canadiens de Montréal,
Hugues Guérette,
Bibliothèque Émile Nelligan,
Au Bout'Chou,*

*Claude Lévesque,
Paramédics du Grand-Portage,
Vidéotron,
Club social des pompiers,
Pharmacie Lépiciér et Miousse,
Librairie du Portage,
Myriam Ségal,
Prelco,
Vincent Ouellet, chiropraticien,
Boutique du jouet,
Toitures Estbec,
Au joli ballon,
Marché Desbiens et Fils.*

MERCI ET JOYEUSES FÊTES!

Conseil de FABRIQUE

ASSEMBLÉE SPÉCIALE DES PAROISSIENS – 19 NOVEMBRE

Judi le 19 novembre dernier, l'Assemblée de Fabrique a fait l'annonce de la vente du presbytère devant une assistance de 25 personnes, incluant les membres de l'Ass. de Fabrique.

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES PAROISSIENS

Mme Andrée Mignault a accepté un 1er mandat au sein de l'Assemblée de Fabrique.

Nous la remercions pour son implication.

DÎNER ANNUEL – 21 FÉVRIER 2016

Le dîner à la soupe aura lieu dimanche le 21 février à la salle paroissiale, la population de Cacouna et des paroisses du secteur est invitée.

CAPITATION

Pour ceux qui n'ont pas encore payé leur dû à la Fabrique, **nous vous invitons à le faire d'ici le 31 décembre.**

MESSE DE NOËL

Nous aurons une messe à 19:00, jeudi le 24 décembre.

VOEUX DE NOËL

Paix, Amour, Bonheur à l'occasion de cette période de réjouissances et tout au long de l'année.

**Un très Joyeux Noël
et une Bonne et Heureuse année à vous tous!**

Claudette Larochelle, présidente

NOUVEAUX SERVICES



400, Beaulieu, Cacouna, Québec, G0L 1G0

Téléphone : 418-867-2265

louiselle.pelletier@videotron.ca

*Idées cadeaux
Artisanat fait main*

Catalogne, Linge à vaisselle, Nappe, Bavette
Tricot bas, mitaine, jetée, foulard
Faux vitrail verre, vase, tasse

Couture
Altération et réparation
de vêtements

LA PAGE SANTÉ

Après une année 2015 stimulante,
nos meilleurs voeux !

Ce mois-ci, nous profitons de cette tribune afin de vous offrir nos meilleurs voeux pour le temps des fêtes! Pour nous les pharmaciens, l'année 2015 a été une année des plus stimulantes avec l'adoption de la loi 41 en juin dernier. Cette loi permet, entre autres, de prescrire des médicaments pour certaines conditions mineures ou encore de prescrire des médicaments lorsqu'aucun diagnostic n'est requis. Malgré les coupures imposées par le ministre Barrette découlant de la loi 28, nous avons été en mesure de retrousser nos manches et de continuer à offrir des services pharmaceutiques de qualité mais encore trop menacés dans les milieux ruraux comme les nôtres. Notre mission comme professionnels pour la nouvelle année qui arrive à grands pas: **assurer la continuité de nos services de proximité dans nos villages**. Voilà un beau défi pour nous dans un contexte de coupures et d'austérité.

Et pour vous, chers clients et futurs clients, un remerciement spécial pour votre confiance. Année après année, vous ne cessez de nous donner de nouveaux défis comme professionnels de la santé et c'est ce qui nous permet de nous dépasser à tous les jours. Vous faites partie de notre quotidien !

Sur ces quelques mots, nous vous souhaitons un très beau temps des fêtes avec ceux que vous chérissez et quoi de mieux que de vous souhaiter **SANTÉ** pour l'année 2016 !

De toute l'équipe de Pharmacie P.Lépicié et M.H.Mioussé inc. ainsi que vos pharmaciens:

Marie-Hélène Mioussé, Philippe Lépicié
Catherine Côté, Marie-Ève Morin
Pascale Langlois, Marie-Christine Houle

HORAIRE SPÉCIAL DES FÊTES

24 déc. - ouvert de 9h à 15h

25 déc. - fermé

26 déc. - fermé

31 déc. - ouvert de 9h à 15h

1 jan. - fermé

2 jan. - fermé



**Pharmacie
Lépicié, Mioussé et associés**

Heures d'ouverture

Lundi-vendredi
9h00 à 18h00

Bas St-Laurent Pharma
535, rue du Patrimoine
Cacouna (Québec) G0L 1G0
Téléphone : 418-867-3569
Télécopieur : 418-867-3588

Philippe Lépicié et
Marie-Hélène Mioussé
pharmaciens propriétaires



TARIFICATION DES SERVICES DE GARDE SUBVENTIONNÉS POUR 2016

MIEUX VAUT SE RENSEIGNER, POUR BIEN PLANIFIER

À compter du **1^{er} janvier 2016**, la contribution demandée au parent dont l'enfant fréquente un service de garde subventionné comprendra une contribution de base de **7,55 \$** par jour, par enfant et une contribution additionnelle modulée selon le revenu familial.

Rappelons que la contribution de base **et** la contribution additionnelle sont indexées annuellement, au 1^{er} janvier. Pour connaître l'ensemble des nouveaux tarifs pour 2016, les parents sont invités à consulter le site Web du ministère de la Famille au mfa.gouv.qc.ca/affiche.

OUTIL DE CALCUL

Utilisez l'outil de calcul « **Contribution additionnelle pour frais de garde** », accessible à partir du site Web du Ministère, pour estimer le montant total de la contribution additionnelle à prévoir par période de paye.

POUR ÉVITER D'AVOIR À VERSER LE MONTANT TOTAL DE LA CONTRIBUTION ADDITIONNELLE LORS DE LA PRODUCTION DE VOTRE DÉCLARATION DE REVENUS

- Épargnez le montant de la contribution additionnelle.
- Faites augmenter vos retenues d'impôt du Québec à la source par votre employeur.
- Haussez le montant de vos acomptes provisionnels, si vous êtes travailleur autonome.



Suivi des dossiers...

- La demande de subvention pour l'édition 2016 de «Deux Nations, Une Fête» a été envoyée à *Patrimoine canadien* avant la date limite du 30 septembre.

- Accessibilité aux berges. Ce projet commun des municipalités riveraines de la MRC implique NDduPortage, RdLoup, Cacouna, L'Isle-Verte et L'île

Verte. 53 accès ont été localisés sur les 5 territoires. À Cacouna, ce sont *Les Passereaux*, *le site ornithologique*, *le quai à Didace* (RdesVases), *la Fontaine Claire* (site déjà aménagé), *la Côte Roy*, *la Rue Desjardins*, *la Côte du Reste*. L'échéancier était d'avoir complété les fiches techniques cet automne, ce qui est maintenant fait. Une première mise en valeur sera amorcée à l'été, suivie plus tard d'une 2e vague qui inclura les aménagements nécessaires. Pour certains lieux ciblés, des ententes et/ou des achats sont envisagés. Toutefois, avant de voir ce projet d'accès comme une attraction grandement publicisée, un premier objectif est de trouver une façon simple et harmonieuse de redonner aux gens de

Cacouna et à leurs proches des lieux d'accès aux rives de ce magnifique fleuve qui enrichit notre milieu de vie.

- Dépôt a été fait à la Municipalité d'un montant à prévoir pour sa participation à la réalisation des diverses activités prévues au plan d'action 2016.

- Baladodiffusion. Le circuit de *La petite randonnée* (12 points d'intérêts) et celui de *La grande randonnée* (20 points d'intérêts) étant maintenant complétés et traduits en anglais, ils seront bientôt visibles en ligne aux côtés du premier circuit francophone qui l'est depuis la mi-août. Le circuit du *Cacouna maritime* (12 points d'intérêts) et celui *Sur les traces de Nelligan* achèvent d'être montés et sont en partie traduits.

Yvan Roy

CHRONIQUE FLÉCHÉE

HISTOIRE ET ORIGINE DU FLÉCHÉ

Plantes tinctoriales, gracieuseté de la nature

Avant l'apparition des teintures de synthèse au XIXe siècle, les seuls colorants disponibles étaient des matières naturelles d'origine animale (cochenille), minérale (ocre et argile) et surtout végétale. Au moyen âge, le travail de l'homme sur ces colorants se limitait à leur extraction souvent laborieuse, puis à leur fixation sur la fibre textile. Aujourd'hui encore, on peut utiliser les feuilles, les racines ou les écorces de certaines plantes qui donnent de superbes couleurs aux fibres utilisées pour la confection de différents tissus et, entre autres, du fléché.

L'ère moderne, les colorants de synthèse

Au milieu du XIXe siècle, avec l'invention des teintures synthétiques, la chimie naissante révolutionne l'utilisation des colorants naturels et leur usage disparaît progressivement. La culture des plantes tinctoriales décline. Les nouvelles opérations de teinture sont grandement simplifiées par la chimie organique qui se développe. En 1862, en Europe, de nouveaux colorants n'ayant aucun lien avec la nature, voient le jour. Ils comprennent actuellement le groupe le plus large de colorants synthétiques appliqués au monde.

Plus près de chez nous, le fléché métis

Pour faire suite à "La petite histoire textiles et colorants", nous dévoilerons

dans cette rubrique des anecdotes, ou mythes et légendes, qui gravitent depuis longtemps autour du fléché, lues ou entendues ça et là, dans le but de remplir le grand vide mentionné par les historiens. Bien sûr nous déclinons toute responsabilité sur leur authenticité.

Plusieurs croient que le «Fléché» est une création des premiers colons de la Nouvelle-France. Qu'à cela ne tienne.

Le grand vide entre les années 1500 et 1800

Voyons voir... Si les Québécois se souviennent du fléché depuis environ les années 1850 et préconisent que son origine est Québécoise, c'est qu'ils ferment les yeux devant l'histoire tragique de l'extermination systématique des populations autochtones, et particulièrement amérindiennes, par les conquérants européens. Les pauvres, ils sont disparus avec leur culture en laissant peu de traces ou de documents écrits sur leur façon de vivre. Voici la triste réalité du sort réservé aux peuples des Premières Nations de l'Amérique du Nord entre 1500 et 1800. Sauf que..., un mythe ou, si l'on préfère, une légende, raconte que, par la suite, le peu d'Amérindiens restants connaissaient déjà le tissage aux doigts fléché et l'ont enseigné eux-mêmes aux gentils colonisateurs, ces derniers ne connaissant que le métier à tisser pour fabriquer leurs vêtements.

Le Québec contient une quantité surprenante de légendes. La découverte du

Nouveau-Monde y est sûrement pour quelque chose dans ces histoires. La traversée de l'Atlantique, la rencontre avec les Amérindiens, la perception d'un territoire différent et la période d'adaptation des colonisateurs sont tous des éléments qui favorisent la multiplication des légendes dans notre pays. À ne pas confondre avec le conte qui, pour sa part, se distingue de la légende, car il est un récit purement fictif, tandis que la légende est un récit de croyance et se réfère toujours à un monde connu et à des faits vécus. Ces deux récits au départ semblables sont donc très différents l'un de l'autre.

Revenons à l'histoire du grand massacre des Premières Nations: l'artiste indien déchu par ce génocide, se trouvant placé devant un dilemme inévitable et fatal, devait-il s'assimiler à la culture occidentale et consentir ainsi à s'exprimer dans des formes d'art sans rapport avec ses antécédents culturels? On ne le croit pas.

À cet égard, il serait opportun de considérer que la culture de l'artiste indien est si différent de celui de son homologue européen qu'il est impossible de trouver des éléments de comparaison entre les deux. C'est du moins la conclusion évidente que l'on peut en tirer pour l'instant.

Dans une prochaine chronique, lorsqu'on découvrira la provenance réelle et la pratique du fléché chez les autochtones, on pourra enfin concevoir le côté tangible de la légende.

Ginette Legendre, chercheuse métisse



HEURES D'ACCUEIL POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

24 décembre 2015	jusqu'à 12 h
25 et 28 décembre 2015	fermé
29 et 30 décembre 2015	horaire régulier
31 décembre 2015	jusqu'à 12 h
1 ^{er} et 4 janvier 2016	fermé
5 janvier 2016	horaire régulier

PAR ACCÈS INTERNET : desjardins.com
PAR ACCÈS TÉLÉPHONE : 1 800 CAISSES
AUX GUICHETS AUTOMATIQUES DESJARDINS

.....
Siège social
91, rue Saint-Jean-Baptiste
L'Isle-Verte (Québec) G3L 1K0
Téléphone : 418 898-2061
Télécopieur : 418 898 2039

.....
Centres de services
Cacouna
Saint-Arsène
Saint-Épiphane
Saint-Hubert
Saint-Modeste
Saint-Paul-de-la-Croix

.....
Télécopieur
418 862-2481
418 862-6076
418 862-4671
418 497-2844
418 862-5300
418 898-5441

.....
**Affilié à Desjardins Entreprises
du Bas Saint-Laurent**
Téléphone : 418 863-4058

REPÉRÉ SUR LE WEB...

RICHESSSE ET DRÔLERIES DU FRANÇAIS

- Le plus long mot palindrome de la langue française est « **ressasser** ». C'est-à-dire qu'il se lit dans les deux sens.
- « **Institutionnalisation** » est le plus long lipogramme en « **e** ». C'est-à-dire qu'il ne comporte aucun « **e** ».
- L'**anagramme de « guérison » est « soigneur »**. C'est-à-dire que le mot comprend les mêmes lettres.
- « **Endolori** » est l'**anagramme de son antonyme « indolore »**, ce qui est paradoxal.
- « **Squelette** » est le seul mot masculin qui se finit en « **ette** ».
- « **Où** » est le seul mot contenant un « **u** » avec un accent grave. Il a aussi une touche de clavier à lui tout seul !

- Le mot « **simple** » ne rime avec aucun autre mot. Tout comme « **triomphe** », « **quatorze** », « **quinze** », « **pauvre** », « **meurtre** », « **monstre** », « **belge** », « **goinfre** » ou « **larve** ».
- « **Délice** », « **amour** » et « **orgue** » ont la particularité d'être de genre masculin et deviennent féminin à la forme plurielle. Toutefois, peu sont ceux qui acceptent l'amour au pluriel. C'est ainsi !
- « **Oiseaux** » est, avec 7 lettres, le plus long mot dont on ne prononce aucune des lettres : [o], [i], [s], [e], [a], [u], [x] .
- « **Oiseau** » est aussi le plus petit mot de langue française contenant toutes les voyelles.

... SUR DIVERS SITES

POLITIQUE CULTURELLE

PRINCIPES DIRECTEURS

Le Grand Conseil de la Première Nation Malécite de Viger a adopté sa **politique culturelle** le 15 mai 2014.

Un *portrait culturel*, présenté sous ce titre dans 3 chroniques antérieures de l'EPIK par la chercheuse et agente de développement culturel de la Nation, Laurence Côté Cournoyer, y apparaît.

Y sont aussi présentés les *principes directeurs* qui servent de pierre d'assise à la politique culturelle. « Ces énoncés généraux constituent des principes de base "moraux" auxquels chacun souscrit. »

En cette période des Fêtes où le partage et le rapprochement entre les humains prennent plus de sens, la lecture attentive de ces énoncés devrait nous faire réaliser que, malgré nos différences culturelles, nous partageons, à la base, bien des valeurs communes, comme peuple et comme humains.



Sans culture, il y a une perte d'identité.

La culture est présente dans toutes les sphères de la vie puisque chaque geste est imprégné de la relation avec le Créateur.

La culture est le ciment d'une nation et la langue est un des moyens de transmission de cette culture. Elle compose le territoire et forge l'identité.

Les pratiques d'autrefois ont été transmises par la langue malécite, un retour vers cette langue fait donc partie de la quête identitaire des membres de la communauté.

Les artistes et artisans font perdurer les pratiques ancestrales, il est donc primordial d'encourager la production artistique pour une culture viable.

La connaissance de la culture malécite est primordiale et identitaire pour ses membres. Afin de construire une nation d'avenir, il est impératif de connaître ses racines ainsi que les faits saillants de son évolution.

La culture est un moteur de développement puisque lorsque des membres d'une communauté sont rassemblés autour d'un patrimoine commun, ils sont enclins à une mobilisation sociale.

La diaspora des Malécites peut être vue comme un élément identitaire, liée au mouvement continu des ancêtres.



CONDENSÉ DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU 5 OCTOBRE 2015

Tous les conseillers sont présents.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ratification des déboursés de septembre 2015 et approbation des comptes du mois pour un montant total de 161 742.48\$ à même le fonds général.

Fabrique de Cacouna – Commandite de 100\$ pour l'encan annuel 2015.

TECQ 2014-2018 – Programmation des travaux - Attestation que les coûts réalisés sont véridiques et reflètent les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Qc (TECQ 2014-2018).

Présentation de monsieur Jean-Marie Brisson, technicien en loisirs et culture.

Félicitations Marie-Philippe Jean - 2 Prix Gémeaux. Attendu que madame Marie-Philippe Jean a obtenu le prestigieux trophée dans la catégorie « Meilleure animation série originale produite pour les médias numériques » avec la série web « Miss Chic Tonique » ;

Attendu qu'un second prix a été remporté par Mme Jean, pour sa participation au documentaire « Toujours plus loin » de Toast Studio qui a suivi Sébastien Sasseville en 2014 lors de sa traversée du Canada en course à pied afin de faire la promotion des saines habitudes de vies ;

La Municipalité lui adresse ses sincères félicitations pour ces deux prix reçus lors du 30e gala des Gémeaux qui s'est tenu le 20 septembre dernier à Montréal.

MRC de Rivière-du-Loup – Amendes: retour de 3 045.29\$ sur les montants reçus lors de la perception des constats d'infraction pour la période du 1er janvier au 30 juin 2015.

Dépôt et acceptation des contrats de travail de Madeleine Lévesque - directrice générale, Chantale Théberge - secrétaire-trésorière adjointe, Isabelle Morin - secrétaire-administrative pour la période du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2018.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Dépôt du rapport du service incendie CSST- Avis d'enquête et d'audition

La Commission des lésions professionnelles nous convoque à une audition qui aura lieu au Centre des Congrès Motel Lévesque, le 5 janvier 2016, dans le dossier no 570805 d'un employé.

Caureq - Redistribution des excédents de l'ordre de 4 376.26\$ accordée à notre municipalité pour l'année fin. 2014-2015.

Nomination d'un lieutenant intérimaire et deux pompiers supplémentaires.

Le conseil nomme monsieur David Beaulieu,

lieutenant intérimaire en remplacement de monsieur Michel Marquis, et messieurs Martin Lévesque et Alexandre Pilon comme pompiers de la municipalité, avec les mêmes conditions de travail que les autres pompiers.

TRANSPORT

Délégué - Comité accès au fleuve. M. Jean-Marie Brisson est nommé représentant de la Municipalité en remplacement de madame Karine Boutin au sein du comité d'accès au St-Laurent pour la MRC.

Correspondance - Couvoir Dumont

La réclamation en date du 2 septembre 2015 pour des travaux exécutés vers le 15 avril 2015 selon la date de facturation est refusée en vertu de l'article 1112.1 du code municipal, le délai étant expiré.

(Détails sur Procès Verbal en ligne).

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs - Habitats fauniques

Mme Isabelle Bergeron, directrice de la gestion intégrée des ressources et des habitats fauniques nous avise que le MFFP a procédé à une nouvelle publication des habitats fauniques. Elle nous demande de prendre connaissance des habitats fauniques sur le territoire de notre municipalité, afin d'en tenir compte pour l'exercice de nos compétences.

Soumissions - Asphalte Rond de virée (rue des Muguets), rue Marc-Antoine

Suite au dépôt de deux soumissions, le conseil accepte celle de Pavage Francoeur Inc. pour l'asphaltage:

- Rue Marc-Antoine 16 143.05\$ +t

- Virée rue des Muguets 7 500.00\$ +t

- Tour du puisard 1 250.00\$ +t

Total de la soumission : 24 893.05\$ +t,

et demande que les travaux soient exécutés dans les meilleurs délais.

Avis motion - Règlement industriel décrétant l'acquisition et le transfert de terrains à des fins industrielles.

Offre de service de cours, par la Mun. de St-Arsène, sur « L'interprétation de plans et devis municipaux et applications » qui se tiendra à St-Arsène à la session automne-hiver 2015-2016 si le nombre de personnes requises y est inscrit. La formation est d'une durée de 49 heures et le coût est d'environ 661.11\$. Le conseil accepte l'offre et que monsieur Mathieu Dubé, inspecteur municipal adjoint de notre municipalité y soit inscrit. Les frais seront payés par la municipalité.

Offre de services - Côte Roy

Le conseil accepte l'offre de Laboratoire d'expertises RdL Inc. afin de faire une expertise géotechnique pour construire un nouveau mur de soutènement de la Côte Roy et ce, au coût de 977.29\$ t.i..

Transport Vas-Y - Adhésion 2016

Le conseil d'administration du Transport Vas-Y Inc. a approuvé, ses prévisions budgétaires 2016 au montant 477 687\$,

ce qui fait que la part des municipalités participantes s'élève à quatre-vingt-un mille deux cent trente-neuf dollars (81 239\$). La quote-part de chacune des municipalités est calculée à 50% population et à 50% de la richesse foncière uniformisée en autant que toutes les municipalités maintiennent leur adhésion pour le volet adapté pour la prochaine année. Pour 2016, la quote-part de la Municipalité de Cacouna s'élèvera à 4 483\$.

Le conseil accepte de renouveler son adhésion et d'en défrayer la somme à même son budget 2016.

Honoraires professionnels - Plans et devis rue Industrielle

Le conseil accepte l'offre de service de Roche Ltée, Groupe-Conseil pour effectuer les travaux suivants :

- Réunion de démarrage;

- Relevé d'arpentage;

- Conception préliminaire (vue en plan et profil) et optimisation du concept avec le client;

- Étude faunique et floristique (pour demande à l'environnement);

- Assistance pour une demande d'étude géotechnique et environnementale phase 1 auprès de laboratoire;

- Présentation des plans à 90% pour approbation du client;

- Préparation et présentation des documents pour l'obtention d'un certificat d'autorisation auprès du MDDELCC;

- Présentation des plans et devis pour soumission d'une première longueur de réseau en vue d'une construction à l'été 2016.

Le conseil accepte également le budget d'honoraires professionnels au coût de 11 300\$ +t.

HYGIÈNE DU MILIEU

Ordre de changement no 1- Rue de la Grève - Le conseil accepte l'ordre de changement #1 relativement à l'enlèvement de deux entrées d'aqueduc et d'égout sur des terrains vacants sur la rue de la Grève. Que le contrat d'Excavation Chouinard et Fils soit diminué de 2 373.48\$.

Hydro-Québec - Entente de contributions aux coûts des travaux - Rue de la Grève

Le conseil accepte l'entente transmise par Hydro-Québec concernant le prolongement ou la modification de ligne pour un usage autre que domestique sur la rue de la Grève pour un coût total de 49 157.24\$ +t.

Factures - Rue de la Grève

Le conseil accepte le paiement #1 d'Excavations Léon Chouinard & Fils au montant de 343 407.25\$ taxes incluses à même le règlement d'emprunt no 76-15.

Compteurs d'eau - Rue de la Grève

Le conseil accepte la soumission de Wolseley pour l'achat de 40 compteurs d'eau au coût de 109.45\$ chacun +t tel que spécifié à la soumission no 3696250. Le coût total sera de 5 033.61\$ t.i.

EN PLANIFICATION POUR 2016

Je profite de cette occasion pour vous souhaiter une excellente année 2016. Je vous souhaite surtout de prendre le temps de la voir passer.

Les périodes de vacances permettent souvent de planifier, voire de réaliser des travaux. N'hésitez pas à venir nous consulter, avant le 23 décembre ou après le 4 janvier, pour vous orienter dans la façon de réaliser ceux-ci. Pensez également à mieux intégrer les économies d'énergie quand vous modifiez des éléments de votre résidence. Chaque petit geste compte désormais. Lors de l'émission de votre permis il me fera plaisir de vous informer sur les outils d'efficacité énergétique qui sont disponibles gratuitement pour la réalisation de vos travaux.

Voici quelques informations à inclure dans vos planifications de travaux. Informations issues de nos constats de la dernière année.

Bonne planification et joyeuses fêtes.

LES CABANONS

Ils ont longtemps été les parents pauvres des aménagements urbains, il faut savoir qu'un nouveau cabanon, tout comme un

cabanon existant (hangar, remise, garage, etc) se doit d'avoir une finition extérieure acceptable. Il ne peut être fini avec des matériaux de fortune tels que bois pressé, carton fibre, Tyvek, vieille tôle galvanisée.

REMBLAYAGE ET DÉBLAIS

On ne peut remblayer ou excaver son terrain sans autorisation. La municipalité a un règlement sur la préservation des reliefs et le Code civil du Québec apporte des limites à ce qu'on peut faire sur notre terrain quand ceci peut affecter le fond de terrain de nos voisins. S'ajoutent plusieurs règlements issus du ministère de l'Environnement et de la CPTAQ. En venant chercher votre certificat d'autorisation à la municipalité vous vous assurez que ce que vous planifiez est acceptable en fonction de ces règlements. Ceci ne touche pas la création de plates-bandes mais plutôt d'interventions plus lourdes nécessitant de la machinerie.

LES ABRIS TEMPORAIRES

Dans tous les secteurs de la municipalité, les abris temporaires ne peuvent être utilisés pour de l'entreposage. Des avis seront systématiquement émis à compter du début mai, à moins d'une entente spécifique avec nous. Si vous en avez besoin, pensez plutôt à un cabanon permanent.

LES HAIES

Plusieurs citoyens nous font part d'incidents impliquant des haies trop hautes en bordure de rue, ce qui ne permet pas de circuler de façon sécuritaire à pied ou en voiture à proximité de la rue. Les haies, arbustes et autres plantations doivent être à plus de 1 mètre de l'emprise de rue, ils ne peuvent avoir plus de 1m de haut en façade de maison (2 mètres sur le côté et en arrière).

CÂBLES D'ACIER

Si vous désirez bloquer l'accès à un chemin privé, il est essentiel, si vous utilisez un câble d'acier ou une corde de nylon, d'y apposer un réflecteur très visible (idéalement un réflecteur triangulaire ou rectangulaire à tous les 2 mètres). Ces câbles ont causé des décès au Québec et nous adapterons prochainement nos règlements pour nous conformer aux recommandations des coroners suite à ces décès.

TRAVAUX HIVERNAUX

Certains travaux peuvent très bien se réaliser en hiver et il est souvent plus facile de faire jouer la concurrence chez les entrepreneurs l'hiver plutôt qu'en été. Des fenêtres pourront facilement être installées jusqu'à -5 C sans trop d'inconvénient pour vous.

Bon hiver et
bonne planification
Vincent Bérubé



SÉANCES PUBLIQUES 2016

Lundi 11 janvier - Lundi 8 février - Lundi 7 mars - Lundi 4 avril - Lundi 2 mai
Lundi 6 juin - Lundi 4 juillet - Lundi 1 août - Mardi 6 septembre - Lundi 3 octobre
Lundi 7 novembre - Lundi 5 décembre. Les sessions ordinaires sont tenues à 19h30, à la salle municipale, au 415 rue de l'Église. Bienvenue à tous!



Photo: François Nadeau QUORUM Vol. 40, No 4 Décembre 2015 35

Dans le cadre de son 74e Congrès, la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a procédé, lors du **Super spectacle – Gala des élus** du 24 septembre, présenté par le Fonds de Solidarité FTQ, à la remise de certificats honorifiques et de distinctions Méritas à des élus municipaux en reconnaissance de leurs années au service de leur collectivité.

Présenté par la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ), le Congrès de la FQM est le plus grand rassemblement municipal à se tenir au Québec.

Le conseiller Gilles D'Amours, 2^e à gauche, était parmi les honorés en raison de ses 25 ans de vie municipale.

Mot de la mairesse

*Pour la période des Fêtes,
les membres du conseil
se joignent à moi
pour vous présenter
nos vœux les plus sincères.*

*À chacun chacune de vous,
petits et grands,
nous vous souhaitons
santé, bonheur et paix
pour l'année 2016
et que tous vos souhaits
les plus chers
se concrétisent.*

Ghislaine Daris

Un autre bon coup du centre d'archives: le fonds CION-FM est de retour à RdL

Le Centre d'archives de la région de Rivière-du-Loup et celui de la Côte du sud ont des missions similaires et une collaboration entre les deux organismes ayant comme objectif la sauvegarde du patrimoine archivistique de nos régions respectives est importante.

C'est ainsi que les deux directions affirment que le droit à un fonds d'archives d'être conservé dans son milieu d'origine est à la source du retour au centre loupérois d'un fonds disparu depuis 1991.

Le monde radiophonique régional a connu CION-FM. Cette dernière a disparu des ondes en 1991. Le centre a donc récupéré un bon nombre de caisses contenant les bandes originales de la station radiophonique. De plus, il a pu retrouver le matériel et appareil de lecture également appartenant à la défunte.

Le centre d'archives a ainsi comme projet de récupérer l'aspect sonore de ces bandes et les numériser afin de poursuivre sa mission i.e. la mise en valeur de ce fonds d'archives.

Comme toute nouvelle est souvent accompagnée d'une autre, une compagnie privée ayant appris cette récupération est fortement intéressée à participer à ce projet.

Les prochains mois seront donc investis à faire cheminer le tout.

Courriel : centearchives@hotmail.com

Site internet : centearchivesrdl.org



Le 5 décembre avait lieu la 5^e édition de la compétition régionale de Karaté Kempo 2000 affiliée avec Karaté Kempo Sherbrooke et qui fut une réussite, à l'école La Croisée de RdL. Plusieurs participants des écoles de Cacouna, St-Alexandre et St-Arsène avec Sensei Denis boucher, et de RdL avec Sensei Vincent Pedneault, ainsi que de Sherbrooke avec Renshi Valérie Beaulieu, en sont ressortis vainqueurs. Félicitations à tous pour votre participation!

Samedi le 12 décembre avait lieu à Sherbrooke le passage de ceintures en Kobudo D'Okinawa! Félicitations à Sensei Denis Boucher, Sensei Chantal Labbé, Carl Boulet, Sylvain Bonneville qui ont passé leur grade de ceinture Brune en maniement d'armes traditionnelles japonaises, ceintures remises par Renshi Mike Sywyk d'Ottawa! Bravo également aux élèves Kéryan Boucher, Maxime Bélanger, Nicolas Dionne et Amélie Drapeau qui ont passé le grade de ceinture Jaune!

Et félicitations à tous ceux qui ont participé au spectacle de karaté ce dimanche 13 décembre pour le Noël des Enfants.

Lucy-Nadia Castonguay

Éconologis

Programme d'efficacité énergétique pour les citoyens à revenu modeste

Éconologis, le programme d'efficacité énergétique pour les citoyens à revenu modeste, est de retour.

Ce programme saisonnier permet aux locataires et propriétaires de recevoir une **aide pratique et gratuite** à domicile pour améliorer l'efficacité énergétique et le confort de leur logis.

Sous certaines conditions, recevez la visite à domicile des conseillers de Vivre en Ville et obtenez des conseils personnalisés en matière par exemple de chauffage ou d'eau chaude. Profitez de certaines mesures concrètes en fonction des besoins identifiés par le conseiller comme le calfeutrage des fenêtres et l'isolation des prises électriques des murs extérieurs. Vous serez peut-être admissible au volet 2 du programme qui permet de recevoir la visite d'un spécialiste qui installera des thermostats électroniques.

Mandaté par le Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, l'organisme Vivre en Ville est responsable de la région du **Bas-St-Laurent**. Les citoyens ont jusqu'au **31 mars 2016** pour bénéficier de ce programme et a aidé 12 500 les ménages de sa région depuis 15 ans.

Faites comme ces milliers de familles et inscrivez-vous dès maintenant au programme Éconologis en appelant le 418 523-5595 ou à la centrale d'information au **1 866 266-0008**. Tous les détails du programme sont disponibles à l'adresse suivante: www.econologis.ca

**Nettoyeur
Couturière Plus+**

198-B, boul. de l'Hôtel de Ville
Rivière-du-Loup, Qc G5R 4Y1
418 862-0606

Couture

- Altérations, réparations
- Bas de pantalons *Service rapide
- Ajustements de vêtements

Nettoyage

- Habits / Robes de soirée
- Robes de mariée
- Cuir / suède avec imperméabilisant
- Stores / Douillettes
- Rideaux et valences
- Nettoyage à sec et buanderie *Prêt à 17 h si reçu avant 11 h

Courriel : magique@gus.ca

BIBLIOTHÈQUE ÉMILE-NELLIGAN

HORAIRE

Lundi : 19h00 à 20h30
 Mercredi : 19h00 à 20h30
 Jeudi : 15h30 à 16h30
 Samedi: 10h à 11h



Samedi le 19 décembre 2015

13h30

Guylaine et Isabelle vous raconteront une histoire " Le petit bonhomme de pain d'épice"

Bricolage de Noël et Tirage avec Hélène et Anne-Marie.

Venez nombreux c'est

GRATUIT!

Enfants de 3-7 ans

Inscription à la bibliothèque ou par téléphone
 au : 418-867-1781 #8

Joyeux Noël

• • • • •

**Prendre note que
 la Bibliothèque sera fermée
 pour la période des fêtes
 du 23 déc. 2015 au 3 janvier 2016,
 et de retour le lundi 4 janvier.**

NOUVEL HORAIRE à partir de janvier

Lundi : 18h30 à 20h
 Mercredi : 19h00 à 20h30
 Jeudi : 15h30 à 16h30
 Samedi : 10h à 11h

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK

Vous pouvez nous suivre
 sur Facebook à l'adresse:
Bibliothèque Émile Nelligan.

EXPOSITION À VOIR

L'exposition pour les enfants sur
les Engins de Chantier
 jusqu'au 23 janvier.

COORDONNÉES

Pour rejoindre la bibliothèque
 aux heures d'ouverture :
(418) 867-1781, # 8
Resp. Céline Roy

JOYEUSES FÊTES À TOUS !

babillard

J'achète vos vieux papiers... ... d'avant 1940

- Cartes postales
- Photos (scènes de vie)
- Images pieuses (dentelle)
- Cartes mortuaires
- Livres et manuscrits

Richard Michaud
418.862.5671

ENTRETIEN MÉNAGER

**J'offre mes services
 en entretien ménager
 avec mon bagage de
 plusieurs années d'expérience.**

Contactez Cathy
418 867-4516

ENTRETIEN MÉNAGER

J'offre mes services pour faire de
 l'entretien ménager.
 Les gens intéressés peuvent
 me contacter au
418-816-1182.

Merci beaucoup,
Vicky Dionne

NOUVEAU SERVICE



CRÉATION GRAFIK CYNTHIA

Cynthia B. Brousseau
 530, rue du Patrimoine, Cacouna
 418 894-7232
 creationgrafikcynthia.ca

Service rapide & professionnel

logos · cartes d'affaires · factures
 bons de commande · papier en-tête
 cartes de souhaits · affiches · brochures
 enveloppes · pochettes · dépliant
 coroplasts · bannières · etc.

COURS D'ANGLAIS ou de CONVERSATION ANGLAISE

À Cacouna.
 Cours en petit groupe de 2 à 4
 ou cours privé.
Adapté à vos besoins.

Pour informations
 contacter:

Karen-Ann Fallu
418 867-4439

RÉDACTION ET RÉVISION LINGUISTIQUE

Personne qualifiée et diplômée
 offre ses services pour faire de la
**rédaction ou de la révision
 linguistique en français :**
*publicités, cartes professionnelles,
 site Internet, lettres, curriculum vitae,
 communiqué de presse, etc.*

**Pour un service rapide
 et professionnel,
 contactez Jeanny
 au 418 860-2299.**

RECHERCHE

Articles de cuir et anciens
 colliers de perles ou autres,
 laine à tricot, tiges de fibre de
 verre, pour les recycler en
 divers objets artistiques.

Contactez-moi (Sébastien)
 723B, rue du Patrimoine,
 au 418 605-1636 (répondeur).

DATES DES 3 COLLECTES



Décembre				
D	L	M	M	J
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

JANVIER
 Recyclables (bleu)
 6 - 20
 Ordures (vert)
 13 - 27

Organiques (brun)
 18

FÉVRIER
 Recyclables (bleu)
 3 - 17
 Ordures (vert)
 10 - 24

Organiques (brun)
 15

MEMBERSHIP DE SOUTIEN (5.\$)

Votre SUPPORT est IMPORTANT !



HORAIRE

MERCREDI ET VENDREDI

9H30 À 17H30

JEUDI JUSQU'À 20H00

SAMEDI

9H00 À 17H00

LE PETIT CHAPERON VERT

Saveurs locales et bio
Marchandise vrac
Produits d'entretien
Noix biologiques
Épices et herbes
Cafés et tisanes

CHEZ PABLO

Toiles, Tricots,
Sculptures, Jouets
Livres, Cd

L'ATELIER DES POSSIBLES

Coin jeux - lecture
Ateliers
Rencontres - Échanges

LA RUMEUR DU LOUP

QG de rédaction

HORAIRE POUR LE TEMPS DES FÊTES!

JUSQU'AU 19 DÉCEMBRE

MERCREDI 9H30 À 17H30

JEUDI 9H30 À 20H

VENDREDI 9H30 À 17H30

SAMEDI 9H À 17H

OUVERTURE EXTRAORDINAIRE

LES 21, 22, 23 DÉCEMBRE

9H30 À 17H30

...DE RETOUR LE 6 JANVIER 2016!

JOYEUX TEMPS DES FÊTES!

AVIS AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

La municipalité est soucieuse de faciliter l'intégration des nouveaux résidents dans la vie communautaire et démocratique.

NOUS VOUS INVITONS À LAISSER VOS COORDONNÉES AU BUREAU MUNICIPAL*.

Vous pourrez bénéficier d'activités d'accueil et de réseautage, ainsi que d'une pochette d'accueil spécialement préparée pour vous. Vous trouverez dans cette pochette différentes informations liées à la vie courante, aux ressources disponibles, à la vie démocratique, etc.

* 415, Rue St-Georges, Cacouna 418 867-1781



NOS PUBLICATIONS SONT DISPONIBLES
MARCHÉ DESBIENS & FILS, CHEZ PABLO (714 DU PATRIMOINE)
DÉPANEUR KAKOU, BUREAU MUNICIPAL
OU DIRECTEMENT À L'ÉDITEUR:
journalepik.com - epik@videotron.ca

**CAMPAGNE
MEMBERSHIP
JOURNAL EPIK**
UTILISEZ CETTE BOÎTE
AU MARCHÉ
DESBIENS & FILS

